

2015

**POUR UN SYSTÈME DE
RÉGLEMENTATION EFFICACE ET
PRÉVISIBLE EN MATIÈRE DE
BIOTECHNOLOGIE VÉGÉTALE AU
CANADA**

Présentation au Comité permanent des finances de la
Chambre des communes dans le cadre de la consultation pré-
budgétaire de 2015

de

CropLife Canada
Le 6 août 2014



Pour un système de réglementation efficace et prévisible en matière de biotechnologie végétale au Canada

À PROPOS DE NOUS

CropLife Canada est l'association commerciale qui représente les fabricants, les concepteurs et les distributeurs d'innovation phytologique, y compris dans le domaine des produits antiparasitaires et de la biotechnologie végétale, utilisés en agriculture, en milieu urbain et dans le secteur de la santé publique. Nous nous engageons à protéger la santé humaine et l'environnement et nous sommes convaincus de l'importance de stimuler l'innovation par la recherche continue.

CropLife Canada est membre de CropLife International, une fédération internationale qui représente l'industrie des sciences végétales et un réseau d'associations régionales et nationales dans 91 pays.

Notre mission consiste à permettre à l'industrie des sciences végétales de faire profiter les agriculteurs et le public des avantages de ses technologies. Ces avantages se manifestent sous diverses formes, y compris par l'augmentation des exportations de produits agricoles, la création d'emplois, le renforcement de l'économie rurale et l'accroissement des recettes fiscales pour les gouvernements.

L'augmentation de la production attribuable aux produits de protection des cultures et à la biotechnologie végétale génère chaque année une activité économique supplémentaire de 7,9 milliards de dollars pour les agriculteurs producteurs de plantes de grande culture, de fruits et de légumes. Environ 65 % du surplus alimentaire de 10 milliards de dollars du Canada peut être directement attribué à une augmentation du rendement découlant des pratiques modernes d'agriculture, de l'utilisation de produits de protection des cultures et de la biotechnologie. Par exemple, l'industrie canadienne du canola a vu son rendement augmenter de 20 % entre 2000 et 2009, une augmentation largement attribuable aux améliorations génétiques.

Le rythme de l'innovation dans l'industrie est en croissance. Par exemple, entre avril 2010 et mars 2011, 177 nouvelles variétés de semences ont été enregistrées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Des entreprises de semenciers du secteur privé ont enregistré 79 % de ces variétés (soit 139). La biotechnologie a été un puissant moteur de cette croissance. Dans le monde, les entreprises investissent environ 11 % de leurs bénéfices directement dans la recherche et le développement, soit pratiquement le même pourcentage que dans le secteur pharmaceutique.

SOMMAIRE

L'industrie phytologique canadienne peut être fière d'encourager et de faciliter depuis longtemps l'innovation, ce qui a procuré des avantages immenses aux agriculteurs, aux consommateurs et à l'environnement. Le milieu actuel de l'innovation du Canada se compare bien à celui d'autres pays. Notre système de réglementation fondé sur des principes scientifiques est solide et durable; il sert les Canadiens, en plus de constituer un solide modèle pour les autres pays.

Le Canada risque néanmoins de prendre du recul alors que la biotechnologie est en plein essor ailleurs dans le monde. Étant donné le rythme accéléré de l'apparition de nouveaux caractères à faire approuver, dont le nombre sera certainement en forte hausse, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et Santé Canada doivent instamment procéder à un examen de la réglementation, éliminer les doubles emplois et améliorer la rapidité et la prévisibilité du processus pour les innovateurs. Ces mesures sont conformes à l'esprit et aux recommandations du Plan d'action pour la réduction du fardeau administratif.

Nous comprenons et appuyons la nécessité d'une réglementation visant à protéger le public et à assurer sa confiance à l'égard de l'innocuité de l'approvisionnement en aliment au Canada. Parallèlement, le gouvernement doit absolument comprendre l'utilité d'une réforme réglementaire pour l'établissement d'un climat favorable à l'innovation et à l'investissement. Nous avons besoin du leadership de l'ACIA et de Santé Canada afin de reconnaître cet impératif et de nous engager à travailler avec l'industrie à l'établissement, d'un commun accord, d'un plan sur la rationalisation et l'harmonisation. Cette initiative ne nécessite pas de modification législative ou réglementaire. Elle requiert néanmoins une compréhension des difficultés associées à l'accroissement de l'innovation, ainsi qu'une détermination à maintenir un système de réglementation moderne et flexible au pays.

La capacité de notre industrie à titre de moteur de l'innovation et de la croissance dépend entièrement des fondements d'un système de réglementation prévisible, efficace et fondé sur des principes scientifiques. Dans le domaine de la biotechnologie végétale, il faut modifier ce système de manière à en accroître l'efficacité. Nous demandons au gouvernement du Canada de nous aider à atteindre cet objectif afin de stimuler l'emploi et l'investissement.

PROBLÈMES CONCERNANT LA RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION

Le système de réglementation canadien en matière de biotechnologie végétale est depuis longtemps source d'irritations pour les membres de CropLife Canada. En bref, il manque de plus en plus de rapidité, de transparence et de prévisibilité.

Cette situation a créé des obstacles inutiles à la planification et au lancement de nos innovations à l'échelle nationale et mondiale. Pendant que nos responsables de la gestion dans le domaine réglementaire tentent de traiter les présentations au cas par cas, le degré de frustration ne cesse de monter et de nuire au climat de confiance qui est nécessaire au bon fonctionnement du système.

Nous croyons qu'il est possible de répondre directement à nos préoccupations en améliorant la vitesse et la prévisibilité du processus, tout en réduisant l'utilisation des ressources limitées du gouvernement et en maintenant la rigueur technique du Canada en matière de réglementation.

Nous avons fait une présentation détaillée à Santé Canada et à l'ACIA, décrivant les modifications réglementaires qui, selon nous, permettraient d'accroître l'efficacité. Précisons encore une fois que ces recommandations ne prévoient pas de modification législative ou réglementaire, mais simplement l'élimination des doublons et le changement des pratiques au niveau de l'Agence.

Selon nous, ces recommandations permettraient au Canada de continuer à soutenir les innovations très importantes au pays, qui se traduisent par des retombées économiques significatives, une création d'emplois à l'échelle nationale et un leadership mondial.

Nous avons à ce jour accumulé deux décennies d'expérience sur la réglementation en matière de biotechnologie végétale. Durant ce temps, les entreprises ont acquis une capacité de premier ordre en ce qui a trait au développement de produits sûrs et à la compréhension des répercussions incitant à une utilisation prudente. Il en résulte une amélioration des rendements et des recettes monétaires agricoles des agriculteurs qui ont bénéficié de ces innovations agricoles.

Au cours de cette même période, les organismes de réglementation ont renforcé la capacité des ressources humaines d'évaluer les répercussions de nouveaux produits potentiels à leur entrée sur le marché. Par conséquent, ce domaine n'est plus une science inconnue : il est bien compris, et des mesures de protection sont en place pour conforter la confiance du public.

Notre rapport présenté à l'ACIA et à Santé Canada contient des recommandations qui cadrent avec les besoins à court et à long terme du gouvernement et qui répondent aux préoccupations de l'industrie, dans le but de :

- libérer les ressources gouvernementales limitées;
- soutenir le programme de modernisation et de transformation;
- agir comme catalyseurs du genre de changement de culture promu par les régulateurs;

- créer les conditions pour que le Canada devienne le meilleur régulateur de produits innovants et sûrs;
- instaurer un environnement réglementaire qui favorise l'esprit d'entreprise, l'investissement et l'innovation; tout en favorisant :
- un système de réglementation qui repose fermement sur l'évolution de la science.

Nous souhaitons également assurer certains avantages importants à notre industrie. Il est essentiel que nous améliorions le système actuel afin que nous puissions :

- garantir des avantages concurrentiels aux producteurs canadiens;
- faciliter le lancement rapide de produits au Canada;
- offrir des avantages économiques importants et la création d'emplois;
- permettre aux entreprises canadiennes de mener les lancements mondiaux de leurs produits.

Les sociétés membres de CropLife recommandent que le gouvernement du Canada commence la rationalisation et l'amélioration des processus, et qu'il adopte de nouvelles approches au sein du système actuel.

En outre, nous croyons qu'il est à la fois opportun et impératif que le Canada établisse un système moderne de normes de service en matière de réglementation, tout en facturant les frais d'utilisation requis.

Nous demandons au gouvernement d'accepter de collaborer avec notre industrie afin de parvenir, d'ici deux ans, à limiter la durée moyenne de l'examen des présentations à un an. De plus, nous croyons que le gouvernement peut fixer un objectif de réduction nette de l'utilisation des ressources gouvernementales dans le cadre d'un système amélioré.

Encore une fois, il est important de souligner que nous ne cherchons pas à apporter des modifications à la législation ou à la réglementation. Nous ne contestons pas les mandats réglementaires du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada et du ministre de la Santé. Nous croyons néanmoins que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et Santé Canada peut convenir conjointement de rationaliser et d'améliorer certains processus, une démarche qui serait des plus avantageuse pour toutes les parties.

Le secteur de la biotechnologie végétale se trouve à un carrefour important au Canada. Nous sommes extrêmement fiers des contributions que nous avons apportées à la prospérité des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire au pays, mais beaucoup reste à faire. Le rythme de l'innovation en biotechnologie va s'accélérer considérablement au cours de la prochaine décennie, et nous croyons que le Canada peut et doit saisir les avantages de cette croissance et figurer parmi les leaders mondiaux dans ce secteur. Cela n'arrivera, cependant, que s'il existe une volonté de moderniser le cadre réglementaire régissant la biotechnologie.



Nous vous remercions de nous donner l'occasion d'exprimer les points de vue de nos membres. Nous aimerions avoir l'occasion d'explorer ces questions avec le Comité au cours de vos délibérations pré-budgétaires.